VILLE DE WATTEN

VILLE DE WATTEN
URBANISME

Dossiers déposés avant le 3 juillet 2025

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
DECLARATION PREALABLE - CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS A PERMIS DE CONSTRUIRE				
30/05/2025	DP 59647 25 00023	Monsieur Thierry PASCAL	15 rue de la Gare 59143 WATTEN	Montage d'une baie vitrée avec volet sur pignon sud. Modification de la toiture de l'extension. Extension de 1,25m².
14/03/2025	DP 59647 25 00016	Monsieur Miguel SCIACALUGA	22 rue de Wattendam 59143 WATTEN	Surélévation d'une pente de toiture et mur sur pignon. Sans m² supplémentaire de créé au sol.
PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE ET/OU SES ANNEXES				
05/06/2025	PC 59647 25 00002	DOMAINE AU FIL DE L'EAU	1 Rue Paul Mortier 59143 WATTEN	La présente demande concerne : - La transformation d'un espace existant en salle de réunion, en extension de la salle polyvalente/restauration
20/12/2024	PC 59647 24 A0007	VILLE DE WATTEN	Rue de la Victoire 59143 WATTEN	Le projet objet de cette présente demande concerne l'extension du centre social Saint-Gilles situé dans le centre-bourg de la commune de Watten. La cour actuelle de l'école Paul Brachet sera le site d'intervention, nous proposons une architecture discrète, réduite et compacte pouvant être le trait d'union entre le centre social actuel et le groupe scolaire.
PERMIS DE DEMOLIR				
17/06/2025	PD 59647 25 00001	EHPAD DE WATTEN	6 rue de l'Ermitage 59143 WATTEN	L'EHPAD de WATTEN est constitué de plusieurs bâtiments contemporains alignés sur la rue de l'Ermitage.Il existe une vieille bâtisse délabrée côté rue du Général de Gaulle au coeur du parc qui menace la sécurité des résidents. Le permis de démolir porte sur sa déconstruction. Les autres bâtiments ne sont pas impactés.

Article R423-6 du Code de l'Urbanisme
Dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la demande ou de la déclaration, et pendant la durée d'instruction de celle-ci, le maire procède à l'affichage en mairie ou à la publication par voie électronique sur le site internet de la commune d'un avis de dépôt de demande de permis ou de déclaration préalable précisant les caractéristiques essentielles du projet.